

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013

Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 68

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 11

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Louise BORSATO
M. Jean ESMONIN	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Françoise EHRE
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Alain MILLOT	M. Franck MELOTTE	M. Gilles TRAHARD
M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT	M. Jean DUBUET
M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA	M. Patrick ORSOLA
M. Christophe BERTHIER		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS
M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Dominique GRIMPRET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Gaston FOUCHERES	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
M. Rémi DELATTE	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Michèle CHALLAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CAMBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**Université de Bourgogne - Organisation de divers colloques - Demandes de subventions**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université.

Un budget de **30 000 €** est prévu à cet effet.

Plusieurs demandes de subvention ont été répertoriées.

1 - CREDIMI - Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux - Colloque « Ordre Public et Arbitrage »

Ce colloque, qui se s'est tenu les 15 et 16 mars 2013, avait pour objet de déterminer dans quelle mesure la justice privée internationale est un instrument d'application ou au contraire d'éviction de l'ordre public des Etats. Il a permis de réaliser une analyse de terrain ayant pour objet à la fois l'étude des sentences rendues au sein des grandes institutions d'arbitrage et des décisions de justice étatiques statuant sur les recours dirigés contre les sentences et les arbitres. Le CREDIMI a associé à cette recherche des praticiens de haut niveau spécialisés dans leur domaine (arbitres, avocats et magistrats). Les actes du colloque seront publiés dans la collection des Travaux du CREDIMI. Ce colloque, très attendu par les milieux judiciaires, a eu une importance capitale sur la pratique des tribunaux. Il a permis en outre de réunir à Dijon des représentants des plus grandes structures internationales d'avocats et devrait avoir des retombées positives sur l'économie bourguignonne.

Pour l'organisation du colloque « Ordre Public et Arbitrage », le CREDIMI sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 3 000 €, soit 13,4 % du budget global, qui s'élève à 22 430 €** (voir annexe jointe).

2 – Congrès de Parasitologie – Mycologie médicale

L'Université de Bourgogne a organisé le congrès de Parasitologie – Mycologie médicale, sous l'égide de la Société Française de Parasitologie, de la Société Espagnole de Parasitologie et de la Société française de Mycologie Médicale et conjointement avec le Service Hospitalier et Universitaire de Parasitologie. Il s'est déroulé du 15 au 17 mai 2013 à Dijon.

Ce congrès a permis aux différents intervenants et chercheurs d'aborder les thèmes d'excellence de leurs disciplines au niveau du campus et de la communauté médicale dijonnaise, à savoir le "Risque Parasitaire d'origine environnementale et alimentaire", les "Interactions Hôtes/Agents transmissibles eucaryotes" et les "Infections Fongiques Invasives en Hématologie clinique".

Pour l'organisation de ce **congrès de Parasitologie**, l'Université sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 3 000 €, soit 9,3 % du budget global, qui s'élève à 32 110 €** (voir annexe jointe).

3 - CREDIMI – Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux – Colloque « Sport et Nationalité(s) »

La prochaine rencontre de droit du sport qu'organise régulièrement le Laboratoire de Droit du Sport (LDS), rattaché au CREDIMI, qui devait avoir lieu les 23 et 24 mai 2013, se tiendra finalement les 12 et 13 septembre et portera sur le thème « Sport et Nationalité(s) ». Il traitera de l'ensemble des relations entre le sport et la "question nationale", ce qui inclut la nationalité des athlètes mais aussi celle des équipes et des clubs.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDIMI sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 2 000 €, soit 11,1 % du budget global, qui s'élève à 18 000 €** (voir annexe jointe).

4 - CREDESPO - Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Sciences Politiques - Colloque « La réforme du droit des archives »

Le Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Sciences Politiques de l'Université de Bourgogne a organisé, les 13 et 14 juin 2013, le colloque intitulé « La réforme du droit des archives ».

La nouvelle loi du 15 juillet 2008 apporte une triple évolution au droit des archives : elle précise et complète le statut des archives publiques, elle facilite l'accès aux archives et enfin renforce leur protection. Quatre ans après son entrée en vigueur, l'application de la loi mérite une évaluation qui intéresse non seulement les juristes mais aussi les archivistes, les historiens et de manière générale toute la communauté des chercheurs.

Pour l'organisation du colloque « La réforme du droit des archives » », le CREDESPO sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 1 000 €, soit 13,4 % du budget global, qui s'élève à 7 486 €** (voir annexe jointe).

5 - CREDIMI - Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux - Colloque « L'Insolvabilité internationale à l'épreuve des groupes de sociétés »

Ce colloque, qui se déroulera le 27 septembre à Dijon, porte sur le thème central du règlement insolvabilité européen. L'analyse qui sera menée placera le Grand Dijon au coeur de la réflexion sur la réforme du règlement et les solutions jurisprudentielles. Il permettra également de mettre en valeur le travail des magistrats et des professionnels dijonnais dans l'application du règlement.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDIMI sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 1 000 €, soit 11,1 % du budget global, qui s'élève à 9 000 €** (voir annexe jointe).

6 – Atelier NutriOx-Dijon 2013

L'Université de Bourgogne organise une rencontre NutriOx, qui se déroulera du 4 au 6 septembre 2013, elle fait suite à un premier évènement qui s'est tenu à Sarrebruck en septembre 2012.

Cette école d'été sera l'occasion, pour les jeunes chercheurs appartenant aux universités de Bourgogne, de Lorraine, du Luxembourg et de Sarre, d'échanger pendant 3 jours sur les recherches menées au sein du réseau NutriOx concernant les produits naturels à activité antioxydante et pouvant prévenir certaines pathologies liées à l'inflammation et à l'ischémie dans les maladies neurodégénératives et le cancer.

Pour l'organisation de cette rencontre NutriOx-Dijon2013, l'Université sollicite de la Communauté d'agglomération dijonnaise **une subvention d'un montant de 3 000 €, soit 15 % du budget global, qui s'élève à 20 000 €** (voir annexe jointe).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 13 000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer les opérations et colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

BUDGET PREVISIONNEL
du PROJET ou de la MANIFESTATION

COLLOQUE "L'INSOLVABILITÉ INTERNATIONALE A L'ÉPREUVE DES GROUPES DE SOCIÉTÉS"

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
Nature des dépenses à préciser		Subventions :		
		Credimi + BQR	500 + 500	
		* Région	3000	
		* Département		
		* Ville de Dijon	1000	
Transport des intervenants	1500	autres : AGS Unédic	500	
		IFPPC	500	
		CNAJMJ	500	
		Grand Dijon	1000	
Hébergement	700	Autres recettes :		
Déjeuner, pauses	3500	* Inscriptions	1500	
Dîner de gala	1500	* Buffet - buvette		
Valisettes	300	* ventes diverses		
Reprographie	1500			
		Total autres recettes		
		Autres (à préciser) :		
		*		
		*		
		*		
		Total	9 000	
TOTAL des DEPENSES	9 000	TOTAL des RECETTES	9 000	

MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE

1000

Je soussigné(e), L. C. Henry Alain BONNIN, Professeur, directrice du colloque Résident de l'Université de Bourgogne m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation.

Le Président de l'Université de Bourgogne, le 17 / 09 / 2012

Le Président,
(signature)



Alain BONNIN

~~Laurence RAVELON~~
Laurence RAVELON
Directrice du CREDITI

**COLLOQUE « La réforme du droit des archives »
13 et 14 juin 2013**

PLAN DE FINANCEMENT

(en €)

DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
		SUBVENTIONS	
■ Frais de déplacement des intervenants extérieurs			
Paris-Dijon Train 1ere classe x 9	150 x 10 = 1500	Conseil Général de Côte d'Or	2000
Grenoble-Dijon 1ere classe	150	Ville de Dijon	2000
Montpellier Dijon 1ere classe	200	Grand Dijon	1000
Chalon sur Saone - Dijon	25		
Le Creusot-Dijon	30		
Beaune-Dijon	15		
	1920 €	CREDESPO ACQUIS	1486
■ Frais d'hébergement		Université de Bourgogne BQR ACQUIS	1000
85 euros x 15 intervenants	1275 €		
■ Déjeuner des intervenants (CROUS)			
30 euros x 28 (intervenants invités + organisateurs)	840 €		
■ Dîner des intervenants (jeudi soir)			
55 euros x 28	1540		
■ Collations matinée (3,75x100) x 2 jours	750 €		
■ Collations après-midi (2,5x100) x 2 jours	500 €		
■ Communication : conception et impression des affiches (50 affiches)	200 €		
■ Conception et impression des plaquettes (250 plaquettes)	150 €		
■ pochettes participants (coût des pochettes et impression des interventions) (150x1,20)+ (25x0,035x150)	311 €		
TOTAL TTC des DEPENSES	7486 €	TOTAL TTC des RECETTES	7486 €
DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	

👉 Visa du Directeur de l'Unité de Recherche

NOM-Prénom : CHARLOT Patrick.....

SIGNATURE :

CREDESPO

Centre de Recherche et d'Etude
en Droit et Science Politique

UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Faculté de Droit et de Science Politique
4 Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

03.80.39.53.63

<http://www.u-bourgogne.fr/credespo>

BUDGET PREVISIONNEL
du PROJET ou de la MANIFESTATION

COLLOQUE " ORDRE PUBLIC ET ARBITRAGE "

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
Nature des dépenses à préciser		Subventions :		
Transport et hébergement	5400	* Etat		
Repas et pauses	12400	* Région	11000	
Sonorisation enregistrement	330	* Département		
Valisettes	300	* Ville de Dijon	3000	
Publication des Actes	4000	* Autres : Grand Dijon	3000	
		Total subventions	17000	
		Autres recettes :		
		* BQR	1000	
		* CREDIMI	2430	
		* Inscriptions	2000	
		Total autres recettes	5430	
		Autres (à préciser) :		
		*		
		*		
		*		
		Total	22430	
TOTAL des DEPENSES	22430	TOTAL des RECETTES	22430	

MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE

3000

Je soussigné(e), Alain BONNIN, président(e) de l'association Université de Bourgogne m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation.

Le Président de l'Université de Bourgogne, le 25 / 10 / 2012

Le Président,
(signature)

Laurence RAVILLON
Directrice du CREDITU

Alain BONNIN



DEMANDE DE SUBVENTION
BUDGET PREVISIONNEL

Intitulé de l'opération :

Congrès de la Société Française de Parasitologie

Dates prévisionnelles :

Dijon, du 15 au 17 mai 2013

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
<u>Prestations :</u>	26 626,00	<u>Cofinancements :</u>	
<u>Locations (matériel, locaux, véhicule) :</u>	4 234,00	CRB (demandé) :	2 850,00
<u>Achats matières et fournitures :</u>	1 200,00	Inscriptions :	18 260,00
<u>Déplacements, missions :</u>	50,00	Sponsors :	8 000,00
		<u>Subvention demandée au Grand Dijon :</u>	3 000,00
<u>TOTAL TTC en €</u>	<u>32 110,00</u>	<u>TOTAL TTC en €</u>	<u>32 110,00</u>

BUDGET PREVISIONNEL
du PROJET ou de la MANIFESTATION

COLLOQUE " SPORT ET NATIONALITÉ "

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
Nature des dépenses à préciser		Subventions :		
Transport intervenant	2400	* Etat : Credimi + BQR	1000 + 1000	
Hébergement (17x70)	1200	* Région	9000	
Déjeuner travail (20x40)	800	* Département		
Diner du 23 (50x60)	3000	* Ville de Dijon	2000	
Déjeuner du 24 (100x50)	5000	* Autres : Grand Dijon	2000	
Pauses	500	Organismes sportifs	1000	
Reprographie	500	Total subventions		
Valisettes	600			
Publication des Actes	4000	Autres recettes :		
		* Inscriptions	2000	
		* Buffet - buvette		
		* ventes diverses		
		Total autres recettes		
		Autres (à préciser) :		
		*		
		*		
		*		
		Total		
TOTAL des DEPENSES	18 000	TOTAL des RECETTES	18 000	

MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE

2 000

Je soussigné(e), Alain BONNIN, président(e) de l'association élèves de Bourgogne, m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation.

Fait à Dijon le 15/10/82
Le Président de l'Université
de Bourgogne

Le Président,
(signature)

Genevieve RAVILLON
Directrice des CREDIT

Alain BONNIN

Budget Prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
Prise en charge des conférenciers		Cofinancements (nommer les cofinanceurs, y compris laboratoire, UFR,...)	
Hébergements: environ 20 x 2 nuits personnes : 75€/ nuit	3 000,00 €		
Voyages (forfait à environ 250 €/personne)	5 000,00 €		
Hébergements des étudiants en résidence universitaire ou Centre International	3 000,00 €		
50 €/personne x 30 personnes x 2 nuits			
Pauses café (50 € x 5 pauses)	250,00 €	- Subvention demandée :	
Repas :		Secteur Public	
Diner du 11/09 pour 70 personnes	2 850,00 €	Université Franco-Allemande	8 000,00 €
Buffet Bourguignon du 12/09 et Buffet midi 13/09 pour 50 personnes	3 500,00 €	BQR, Université de Bourgogne	2 000,00 €
Secrétariat		Conseil Régional de Bourgogne	5 000,00 €
Affiches	250,00 €	Grand Dijon	3 000,00 €
Actes	700,00 €	Ville de Dijon	2 000,00 €
Photocopies	200,00 €		
Site web	250,00 €		
Location de matériels			
sono complète et panneaux posters	500,00 €		
Frais de gestion UFR	500,00 €		
<u>TOTAL TTC en €</u>	<u>20 000,00 €</u>	<u>TOTAL TTC en €</u>	<u>20 000,00 €</u>